

**LETTRE OUVERTE A MME LA DIRECTRICE DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTERE**

Versement d'une prime très restrictive de 200 euros à 40 000 agent-e-s

Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques du Finistère,

Les agent-e-s des Finances Publiques du Finistère vous informent de leur immense déception suite à l'annonce de M. Darmanin du versement d'une prime restrictive et non pérenne de 200 euros pour seulement 40 000 agent-e-s ayant participé au déploiement du prélèvement à la source. Et les autres ?

En effet, au vu de la situation dégradée à la DGFIP, et des conditions de travail plus que compliqués des agent-e-s, ils et elles sont en droit d'espérer une véritable reconnaissance de leur investissement et de leur professionnalisme.

Les agent-e-s des Finances Publiques du Finistère sont particulièrement outrés et considèrent cette annonce de prime restrictive comme une discrimination financière.

A titre d'exemple (cet exemple est valable pour tous les services de la DDFiP du Finistère), les agents des Services de Publicité Foncière et de l'Enregistrement, qui se sont pleinement investis tant en jours de travail (en restreignant les jours de congés pris en fin d'année pour palier aux dépôts et aux règlements comptables de fin d'année), qu'en charge de travail absorbé, sont écoeurés par cette annonce.

Les agent-e-s des Finances Publiques du Finistère attendent plus, beaucoup plus, que des vœux polis et forcés du ministre et de la direction locale.

Un premier geste de reconnaissance de l'investissement des agents serait d'annoncer le versement de la prime de 200 euros à l'ensemble des agents des Finances Publiques qui la méritent tant.

Ensuite, une véritable négociation doit s'ouvrir sur la rémunération et le volume de promotions internes aux Finances Publiques.